

Saint Gervais d'Auvergne

La vie communale

Les résumés des compte-rendus des réunions du conseil municipal (fin 2009)
Pages 8 & 9

La vie communale

Bacchus, grand lauréat du 23^{ème} concours charolais
Page 12

La vie communale

Le plan des rues pour vous repérer
Pages 14 & 15

La vie associative

Dans tous les domaines, les associations sont présentes
Pages 18 à 23

La vie du territoire

Sictom, Valtom, Communauté de Communes : des organismes au service de la population
Pages 24 à 27

magazine municipal • n°52 • Mars 2010



La commune se doit d'offrir à ses administrés une quantité et une qualité des services satisfaisantes. Pour cela, elle a fait le choix d'une équipe d'agents suffisamment nombreuse, qualifiée et formée.

Le personnel communal

Du secrétariat à l'animation en passant par la culture, l'accueil ou l'entretien, la commune dispose d'un effectif de vingt-deux employés.



Nous voici donc en 2010. L'année commence dans le même climat de crise que les années précédentes.

Les collectivités territoriales s'inquiètent de la suppression de la taxe professionnelle qui va réduire considérablement leur autonomie fiscale. Elles s'inquiètent surtout de la compensation financière qui va leur être attribuée. Les ménages seront-ils, une nouvelle fois, sollicités par un autre calcul de leurs impôts ?

Parmi les mesures annoncées, le projet de réforme territoriale qui annonce la création d'une nouvelle catégorie d'élus dès 2014 : les conseillers territoriaux. Il remplacera à la fois le conseiller général et le conseiller régional. Cette mesure entraîne un redécoupage territorial qui ne sera plus à l'échelle du canton. Ils devront être pertinents et rassembler plus de dix mille habitants. En conséquence, les Combrailles n'auront plus que quatre élus. Ceci est inquiétant pour notre démocratie locale, pour la solidarité entre les hommes et les territoires et pour les rapports privilégiés entre l'élu et les habitants. Cette réforme entraîne également la suppression de la compétence générale des conseillers généraux avec toutes les conséquences néfastes sur les collèges, les routes, le social et bien d'autres.

Le conseil municipal a programmé sur trois années consécutives une liste de projets d'investissement afin de bénéficier de la nouvelle aide départementale : le fonds d'investissement communal (FIC). Il a également programmé une autre liste de projets à caractère intercommunaux dans le cadre du CLD.

Parallèlement, nous allons essayer de réduire les dépenses de fonctionnement

et nous envisageons, en accord avec le SIEG et Vigilec, le prestataire, de diminuer les dépenses d'éclairage public.

Côté équipement, la commune s'est dotée d'un défibrillateur qui peut rendre d'énormes services en cas de problème cardiaque. Cet équipement sera implanté au foyer logement, seul endroit ouvert 24 heures sur 24.

Comme chaque année, nous avons le plaisir de souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants. Certains parmi eux sont de nouveaux actifs administratifs ou des commerçants.

Monsieur Navarro est le nouvel adjoint chef de la brigade de gendarmerie de Saint-Gervais où il a pris ses fonctions courant 2009. Bienvenue à Madame Christelle Gonichon, commerçante au Cellier d'Auvergne, rue de la Croix Bideau. Nous retrouvons une auto-école grâce à Monsieur Connor qui a installé son entreprise chez Monsieur et Madame Duprat, rue Michel Sauret. Cette activité manquait et va rendre d'énormes services aux jeunes gervaisiens et aux étudiants du lycée. Johan Coffigniez est notre reporter délégué au journal La Montagne et a ouvert un bureau de conception informatique dans le local commercial de Madame Chassagnette, rue du Castel. Monsieur et Madame Rougier, nouveau propriétaire, ont entièrement rénové le Central Hôtel, qui va rouvrir sous la forme d'un bar et d'un restaurant. La gérance en sera assurée par Miguel-Angel Tirado et Alexandra Lopez. Alexandra sera aussi coiffeuse à domicile.

Je voudrais féliciter nos commerçants qui ont animé avec talent les fêtes de fin d'année. Essayons d'imaginer quelques instants ce que serait Saint-Gervais sans eux.

En novembre dernier, la municipalité a remercié les associations gervaisiennes et extérieures pour leur extraordinaire dynamisme et la qualité de l'animation sur toute l'année. 2010 s'annonce déjà très riche et variée pour le plaisir de tous. Il y a du nouveau du côté de nos associations. Madame Cécile Picard succède à Madame Jeanne-Marie Neyrou à la présidence des parents d'élèves. Trois associations nouvelles se sont créées : *Steptonic*, association de remise en forme, présidée par Carole Robert, la confrérie des *Epicuriens des Combrailles*, dirigée par monsieur Revardeau et les *Con'brailleurs*, association festive orientée vers l'organisation de spectacles musicaux. Bonne chance à elles.

2010 sera pour nous l'occasion de compter les gervaisiens. Un recensement a lieu depuis janvier. C'est une opération importante pour notre commune car les subventions régionales et départementales et les dotations d'État en dépendent.

Malheureusement, beaucoup de nos concitoyens nous ont quittés cette année. Parmi eux, Georges Thomas, ancien conseiller municipal, et Robert Desfarges, ancien chef de l'équipe communale des travaux. Nous adressons nos condoléances et notre amitié à leurs familles.

De plus en plus, nous parlons de solidarité des hommes et territoires. Il en est ainsi depuis les premiers jours de la République qui signa sa naissance de trois mots : Liberté, Égalité, Fraternité. Avec « Solidarité », ces trois mots sont de plus en plus d'actualité et il serait temps que l'on s'en souvienne pour que vivent nos territoires et que continue à vivre cette République. ■

Michel Girard, Maire



HOMMAGE



Le 3 décembre 2009, de nombreux gervaisiens ont assisté aux obsèques de **Robert Desfarges**, à Pionsat.

C'est en ces mots que Michel Girard, maire de Saint-Gervais, lui rendait hommage.

« Robert est né à Pionsat, le 28 mars 1936. Il était après Marcel, son aîné, le deuxième enfant d'Angèle et d'Eugène, agriculteurs au Cheix du Marthuret.

Sa scolarité se déroula à Pionsat jusqu'à en 1951, où, à 15 ans, il devint aide familiale sur l'exploitation de ses parents jusqu'à en 1956.

1956 fut une étape importante de sa vie. Appelé en Algérie, le 12 juin il en revint le 9 décembre 1958.

Je profite de cet instant pour saluer ses amis, témoins de cette tragique époque. Ce sont eux qui, aujourd'hui, autour de leurs porte-drapeaux, sont venus lui rendre hommage. Quelqu'un me disait hier : "Encore un ancien d'Algérie qui part".

1960 : heureux événement, un de ceux qui marque une vie : il épouse Madeleine Guillemard. Patrick naîtra de cette

union, lequel le comblera plus tard, avec deux petits-enfants Lillian et Morgan.

Sa carrière professionnelle le conduira de 1959 à 1961 à l'entreprise Barreau Pierre de Miremont puis de 1961 à 1969 à la Société Pionsatoise d'Exploitation des carrières.

1969 : le 17 mars, il signe son contrat de travail à la commune de Saint-Gervais en présence de Jules Lécuyer, maire et conseiller général.

Il consacra 27 années de sa vie au service de la commune qui lui doit de nombreuses réalisations en tant que chef d'équipe : travaux d'assainissement du bourg, travaux de drainage et de voirie à l'étang Philippe, travaux de voirie dans les villages, participation aux travaux connexes du remembrement.

La liste n'est pas exhaustive et beaucoup d'autres travaux journaliers s'y ajoutent.

Les collègues qui l'assistaient sont présents ainsi que ceux des autres services municipaux. Ils sont venus rendre hommage à leur ami.

Pendant toute sa carrière, Robert a su faire preuve d'efficacité, de rigueur, de conscience professionnelle grâce à ses nombreuses compétences et à un formidable investissement.

Le 8 mars 1996, le maire, Jean Borot, le conseil municipal, l'ensemble du personnel communal se réunissaient pour son départ en retraite.

Son passage à Saint-Gervais fut aussi marqué par une autre qualité : celle d'être un excellent footballeur. On le remarque avec son frère Marcel dans l'équipe fanion autour des années 60. Plusieurs de ses coéquipiers m'ont confirmé sa passion pour ce sport. Autour de Michel Lécuyer, Joseph Fuentès, René Parrot, Pierre Duprat et bien d'autres, il participe à la victoire de son équipe pour le titre de champion du Puy-de-Dôme de deuxième division. On retrouve aussi dans ce domaine sa volonté de gagner et son dynamisme. Passionné de chasse et de nature en général, Robert aimait la vie et en profitait du mieux possible.

Pendant sa carrière professionnelle, Robert connut plusieurs maires : Jules Lécuyer, Robert Bernard, décédés tous les deux, FC Maestracci et J. Borot. Personnellement, je n'ai connu Robert en activité qu'à partir de 1977 en tant que conseiller municipal puis adjoint.

Beaucoup d'élus municipaux et collègues eurent le plaisir de travailler à ses côtés. Ils sont venus lui rendre hommage et vous adressent, M^{me} Desfarges, Patrick et Béatrice, Lillian et Morgan, Marcel ainsi qu'à toute votre famille, leurs sincères condoléances.

Le souvenir de Robert restera dans nos mémoires et sachez que les populations des deux territoires de Pionsat et Saint-Gervais vous assurent de toute leur amitié. » ■

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

William VESSADE, le 10 mars
 Hanya QAROUACH, le 17 mars
 Noé VERGNAUD, le 15 septembre
 Jasmin MARTIN, le 20 novembre
 Justine BOYER, le 23 décembre

MARIAGE

Céline MOULIER et Florent GALLARD, le 13 juin

DÉCÈS

Jean-Pierre ANDRIEUX, le 1^{er} février, 69 ans
 Maurice DURIF, le 4 février, 83 ans
 Paul THÉVENET, le 12 janvier, 86 ans

Georges CAMUS, le 21 janvier, 84 ans
 Vincent PAYRARD, le 13 janvier, 45 ans
 Lullo PEDESINI, le 5 février, 79 ans
 Jean-Pierre BOBIER, le 12 février, 58 ans
 Annick AUNIORD, le 24 mars, 78 ans
 Rosa TOMASSACCI, le 28 mars, 89 ans
 Jean-Paul DOUSSE, le 31 mars, 93 ans
 André THEUIL, le 2 avril, 81 ans
 Adolphe CHABASSIRE, le 8 mai, 95 ans
 Marie CHARVILLAT, le 16 juin, 97 ans
 Pierre TILLEYRE, le 23 juin, 67 ans
 Lucienne MEURDEFROID, le 2 août, 83 ans
 Maurice BLANCHONNET, le 14 septembre, 88 ans
 Jean COULON, le 15 septembre, 84 ans
 Georges THOMAS, le 12 novembre, 74 ans
 Claude MARLOT, le 13 novembre, 58 ans
 Fernand DANTON, le 14 décembre, 80 ans

Un petit coup d'œil dans le rétroviseur.

2009 a été l'année des crises bancaire, économique et sociale dont on ne mesure pas encore l'impact sur la vie des populations. 2009 a été une année d'annonces et de mise en place d'innombrables réformes dont on ignore aujourd'hui quelles conséquences elles auront sur notre commune, en particulier sur le plan budgétaire.

Mais 2009 a été aussi l'année d'une activité intense dans la commune à travers les animations proposées, le dynamisme revigoré de nos commerces, l'ambition affichée de faire de Saint-Gervais la « capitale » des Combrailles.



Nous sommes désormais tournés vers cette nouvelle année qui sera, à n'en pas douter, tout aussi riche en événements et dont nous nous ferons l'écho dans les lignes du bulletin.

2010 est une année électorale. Nous allons voter pour désigner une nouvelle équipe de conseillers régionaux et son président. Cette élection est importante car elle désigne des hommes et des femmes à qui l'on va confier la gestion de compétences essentielles à la vie locale : les lycées, le transport express régional, la filière bois...

En février 2009, vous avez pu découvrir une partie de l'activité du personnel communal, l'équipe des agents techniques, leurs prérogatives et leurs droits et devoirs. Dans ce numéro, nous vous proposons de faire connaissance avec le travail des autres catégories du personnel communal.

Alors, de la part de toute la commission, nous vous souhaitons une bonne lecture de ce numéro 52.

Le mot du maire ■

La vie de la commune ■

Page 3

- Hommage à Robert Desfarges.
- Nos joies, nos peines.

Page 4

- Éditorial
- Sommaire

La vie d'ici ■ dossier :

Pages 5 à 7

- Le personnel communal : 22 employés au service de la population.

La vie de la commune ■

Page 8 et 9

En conseil

- Résumés des réunions du conseil, 2^{ème} semestre 2009.

Page 10 et 11

Finances

- Les finances de la commune : l'épargne disponible.

Page 11

Environnement

- L'éclairage public sur la commune revu.

Page 12

Agriculture

- Bacchus, grand lauréat du 23^{ème} concours charolais.

Page 13

Agriculture

- De la qualité au concours des Haras Nationaux.

Page 13

Commission Pêche

- Le « *lagarosiphon* » peut-être vaincu ?

Page 14 et 15

Repères

- De nouvelles rues et places nommées : le plan pour se repérer.

Page 16

Associations

- Une trentaine d'associations à Saint-Gervais.

Page 17

Cérémonies

- Françoise, Philippe, Jean-Claude et Daniel honorés.
- La cité Georges-Brassens a eu 50 ans en 2007.

La vie des associations ■

Page 18

Commerce

- Deux nouvelles vitrines à Saint-Gervais.

Page 18

Saint-Gervais Sympa

- Un marché de Noël tout en blanc.

Page 19

Comité des fêtes

- Retrouvez l'actualité du comité sur le site de l'association : www.cdfsaintgervais.fr.

Page 20

A P E

- L'association et les enseignants travaillent ensemble.

Page 20

Saint-Gervais Amitiés

- Une nouvelle équipe pour un nouveau départ.

Page 21

A D S B

- Don de sang bénévole : une demande toujours plus forte.

Page 21

La Ligue

- Une très belle journée pour la Ligue et Vitabulle.

Page 22

Comité de jumelage

- En 2010, notre jumelage aura 10 ans.
- Yoga Kundalini

Page 23

Anacr / Zone 13

- Hommage aux Résistants de la zone 13.

La vie du territoire ■

Page 24

Sictom

- Sacs et bacs jaunes : un compte-rendu sur le suivi qualité/quantité.

Page 24

Communauté

- Les organismes du tourisme réorganisés.

Page 25

Communauté

- Améliorer l'habitat : économiser l'énergie.

Page 26

Valton

- « Agir pour moins de déchets ».

Page 27

Sictom

- Le calendrier 2010 des sacs et bacs jaunes.

Le magazine de Saint-Gervais-d'Auvergne est édité par la mairie de Saint-Gervais-d'Auvergne.

- Directeur de publication : Michel GIRARD, maire, tél. 04 73 85 71 53.
- Responsable de rédaction : André MARCHAT, conseiller, tél. 04 73 85 84 61.
- Ont collaboré à ce numéro les membres de la commission bulletin.
- Merci à tous les auteurs occasionnels pour leur collaboration.
- Maquette, rédaction, mise en page : André MARCHAT
- Photos : photographes occasionnels, merci à eux.
- Impression : Imprimerie Vadot, 107, Avenue Étienne-Clémentel, 63460 Combronde.
- Courriel : vile.st.gervais.auvergne@wanadoo.fr

BULLETIN IMPRIMÉ SUR PAPIER PEFC



Le secrétariat de mairie, le symbole de la vie communale. C'est ici que la population vient chercher renseignements, informations mais aussi déposer ses doléances ou ses plaintes.

Le personnel communal

*# G x#hfu#wubw# #50q lp dwt r q#h q#s d v d q w#s d u#o#
 f x o x u h# #0 f f x h l q# x# #0 h q w u h w h q# #o# #E r p p x q h# g l v s r v h#
 g ũ x q# h i i h f w l i# g h# y l q j w# g h x { # p s a r | # v#*

Trois agents au secrétariat, trois agents polyvalents (cantine, entretien des locaux), deux agents à la bibliothèque, deux agents spécialisés affectés aux écoles maternelle et primaire, une gérante de camping, une animatrice communale, une surveillante de baignade, une animatrice de centre de loisirs et un policier municipal ; la commune a fait le choix d'un effectif suffisamment nombreux pour assurer les missions de service public municipal.

Dans le numéro 50 de février 2009, le bulletin vous avait présenté l'équipe des agents techniques de la commune et leur travail. Ils ne sont qu'une partie du personnel communal qui intervient dans bien d'autres domaines aussi variés que le secrétariat et l'accueil, les tâches administratives et sociales, l'animation, la culture, le ménage, etc....

Pour assurer l'ensemble de ces fonctions, la commune dispose d'un effectif de vingt deux personnes. Ce numéro s'attache à vous présenter le travail des

autres catégories du personnel communal qui œuvrent quotidiennement pour le bien-être des gervaisiens. Pour étayer ce sujet, nous nous sommes appuyés sur « *La vie publique* », ensemble de documents disponibles sur le site <http://www.vie-publique.fr>.

Quelles sont les compétences des communes ?

Les compétences des communes ont une vocation générale instituée par la loi du 5 avril 1884 : « *le conseil municipal règle, par ses délibérations, les*

Françoise Beaumont travaille depuis de nombreuses années à la bibliothèque.



affaires de la commune ». Ses missions ont été pour le moins élargies par application des lois de décentralisation.

On peut distinguer deux types de compétences : les compétences traditionnelles, en partie liées à la fonction de représentant de l'état dans la commune du maire et les compétences décentralisées.

Le secrétariat

Les compétences communales sont essentiellement assurées par le secrétariat de la mairie. Trois agents y travaillent et, bien qu'étant polyvalents et partageant les tâches, chacun a des missions particulières à remplir, sous contrôle du maire et du conseil municipal.

Pascale Larue est secrétaire générale. Elle a pour fonction la coordination des services municipaux et la gestion des personnels. Elle assure également la gestion des finances municipales et participe à l'élaboration des budgets primitifs et supplémentaires. Elle a un travail de contrôle de la qualité du service et des prestations rendus aux administrés. Dans le cadre des travaux, elle s'occupe du montage des dossiers d'appel d'offre, de financement et d'exécution des projets. Elle assiste le maire dans la préparation et la tenue des réunions de conseil municipal. Elle participe activement à l'accueil et au renseignement du public.

Frédérique Bory est secrétaire. En plus d'assurer l'accueil téléphonique et physique de la population, elle s'occupe plus particulièrement des fonctions d'état civil (enregistrement des naissances, mariages, pacs et décès...). Elle est en charge des fonctions électorales (organisations des élections et référendums, révisions des listes électorales...). Elle gère le parc informatique de la mairie. Elle s'occupe des affaires sociales en relation permanente avec les organismes sociaux et les autres collectivités territoriales.

Mickaël Baré est aussi secrétaire. Il travaille à mi-temps pour la commune de Saint-Gervais et à mi-temps pour le Sictom des Combrailles à Montaigut. Il a les mêmes prérogatives générales que ses collègues. Il s'occupe plus spécialement des questions d'urbanisme (PLU, permis de construire).

Christine Leclerc est en contrat CAE. Sa mission principale est animatrice communale pendant la saison. Elle assure en supplément l'accueil en mairie et assiste ses collègues dans leurs fonctions.

Il est évident que chacun ne se cantonne pas dans la stricte description que vous venez de lire mais que tous sont à même d'assurer toutes les missions du secrétariat.

La bibliothèque

Françoise Beaumont, assistée de **Pascal Tixier**, assurent un travail de valorisation de la bibliothèque.

Pour cela, ils constituent un fond de documents, livres soit achetés soit prêtés par la Bibliothèque Départementale de Prêt du Puy-de-Dôme), CD et DVD en prêt.

Ils gèrent le fichier d'abonnés de la bibliothèque, les nouvelles adhésions et le suivi des prêts de documents.

Mais leur travail le plus gratifiant est sûrement l'animation de la bibliothèque sous les formes les plus diverses possibles. Cela va des lectures publiques ou ciblées dans des lieux hétéroclites (écoles ou foyer logement...) à l'organisation d'expositions de peintures, photos et autres costumes.

La bibliothèque offre également un service peu connu des gervaisiens : la consultation internet.

Pascal Tixier a, en outre, l'animation des soirées VTHR au centre culturel Robert Bernard en collaboration avec Fred Bory.



Police des foires et des marchés : une des nombreuses missions du policier municipal

C'est l'heure de la collation à la garderie.



La police municipale

La commune dispose d'un policier municipal en la personne d'**Éric Beaune**. Ses missions sont nombreuses et très variées voire originales. Le mieux est d'en dresser une petite liste.

- Faire appliquer les arrêtés du maire,
- Assurer la police de proximité : respect des règles du code de la route en ville, surveillance de la sortie des écoles, respect des espaces verts et bâtiments publics,
- Faire la police des foires, marchés et fêtes foraines,
- Travail en relation avec la gendarmerie nationale,
- Surveillance des décharges sauvages et des épaves de voitures et d'engins agricoles,
- Police des cimetières (exhumation ou transfert de corps...),
- Exécution des pouvoirs de police du maire,
- Lutte contre les nuisances et les incivilités.

Si le policier municipal a surtout un rôle de prévention et d'informations, il peut néanmoins, quand certaines situations l'exigent, sanctionner et verbaliser.

À noter que la surveillance des bâtiments publics est assurée par **Alain Guyot**.

La garderie

C'est un service municipal fort apprécié des parents qui l'utilisent. Ce sont **Béatrice Leyrit** et **Christine Vialette** qui sont titulaires du poste. Elles ont pour mission de prendre en charge

quotidiennement les enfants inscrits à la garderie. La liste est établie en collaboration avec les directrices des écoles maternelle et primaire. Elles doivent également assurer la protection et la surveillance des enfants qui leur sont confiés. Elles préparent et donnent les collations dans le respect des législations de restauration collective en vigueur. Elles occupent les enfants par des jeux.

Le centre de loisirs

Même chose que pour la garderie. Les parents apprécient ce service, surtout depuis son extension à tous les mercredis. Le centre de loisirs est dorénavant ouvert tous les mercredis et pendant les vacances scolaires aux enfants âgés de 4 à 11 ans.

Marina Masson propose des animations diverses et ludiques par le biais d'ateliers ou de sorties. Elle travaille en étroite collaboration avec Christine Leclerc, en particulier pendant les vacances. Ce travail demande une gestion rigoureuse des inscriptions des enfants afin de pouvoir établir un programme d'animations qui puisse être respecté.



L'accueil du camping

Ouvert de Pâques au 30 septembre chaque année, le camping municipal de Saint-Gervais a une capacité de 144 emplacements. **Catherine Grand** en assure les missions à l'accueil situé dans la maison du temps libre. Elle est chargée de l'accueil des clients et de la gestion du planning des emplacements. Elle assure également la gestion financière du camping (comptabilité et caisse). Elle intervient dans le contrôle de la qualité des installations du camping et de ses dépendances et réfère au secrétariat de mairie toute anomalie ou dysfonctionnement. Elle veille au bien-être et à la tranquillité des clients du camping.

Pendant sa période d'ouverture, le camping propose un service de buvette. La mairie recrute pour l'occasion deux « jobs d'été » proposés de préférence à de jeunes gervaisiens. Dans le même temps, la plage et la baignade sont surveillées pendant les deux mois d'été. **Audrey Peynet** occupe ce poste et, en complément d'activité, anime des ateliers sportifs à la base de loisirs.

Le ménage

Trois employées, **Agnès Renard**, **Magali Rougier** et **Monique Souffour**, ont la charge de nettoyer les bâtiments publics et de les équiper à un niveau satisfaisant de produits hygiéniques pour le bien-être des utilisateurs. Elles sont aidées en cela par Béatrice Leyrit et Christine Vialette. Chacune d'entre elles a des secteurs bien définis afin que l'ensemble des besoins soit couvert. Notre devoir de citoyen est de respecter leur travail en laissant les locaux que nous utilisons le plus propre possible.

La commune de Saint-Gervais s'appuie sur un effectif étoffé pour tenter de rendre les meilleurs services possibles à la population. C'est un choix. Certains peuvent penser que cela pèse lourd dans le budget communal. Le conseil estime que le coût annuel en personnel est probablement moins élevé que la facture qu'il faudrait payer si nous devions externaliser nos services. ■

EN BREF...

Bibliothèque

À compter du 1^{er} janvier 2010, le conseil municipal a fixé à 6 € le tarif individuel des cotisations à la bibliothèque municipale, 3 € pour le tarif étudiant et gratuit pour les moins de 18 ans. Le tarif famille disparaît.

Les manifestations du CIVAM en 2010

- Foire aux animaux gras : la semaine précédant Pâques
- Foire aux matériels agricoles d'occasion : les 1^{er} et 2 mai
- Foire aux béliers de races à viandes : le 30 août
- Gymkhana : le 5 septembre

Feux de plein air et écobuage

Un arrêté préfectoral précise la nature des matériaux qui peuvent être brûlés, ainsi que les conditions dans lesquelles l'opération doit être réalisée. Déchets verts provenant du débroussaillage et de la taille peuvent être brûlés sous certaines conditions :

- à 200 m des bois, forêts, plantations, reboisements,
- à 25 m des voies de circulation, constructions, stockages de produits ou gaz inflammables,
- à 10 m des lignes électriques ou téléphoniques aériennes.

Le feu reste sous surveillance constante, avec à disposition des moyens nécessaires pour éteindre le feu à tout moment. Une bande de 5 m doit être nettoyée autour de la surface ou du tas à brûler.

Les déchets ménagers et assimilés ou ceux issus des activités artisanales, industrielles, commerciales ou agricoles ne peuvent pas être brûlés même en incinérateur.

Aucun feu ne peut être allumé si la vitesse du vent est supérieure à 40 km/h.

Tout feu est interdit en forêt ou zone boisée et jusqu'à une distance de 200 m de celles-ci du 1^{er} février au 30 avril et du 1^{er} juillet au 30 septembre (sauf dérogations spécifiques).

REUNIONS DU CONSEIL

Les réunions de conseil de l'automne ont été essentiellement consacrées à la présentation du FIC (Fonds d'intervention communal) et du CLD (Contrat local de développement), programmes d'aides financières aux collectivités locales initiés par le Conseil général. Quatre réunions se sont tenues durant ce deuxième semestre 2009.

Réunion du 10 juillet

SIV de Menat

Monsieur le maire expose à l'assemblée que, suite à la demande d'adhésion d'une commune au SIV de Menat, les statuts de ce syndicat datant de 1954 ne correspondaient pas à la réglementation sur les transferts de compétences.

Un projet de nouveaux statuts a donc été élaboré et présenté au conseil municipal qui, après délibération, l'a adopté.

Le syndicat, dans l'article 1 de ses statuts, sera habilité à exercer pour l'ensemble des communes adhérentes les compétences suivantes :

- Entretien de voirie communale et rurale.
- Création et entretien de fossés.
- Aménagement de bourgs, de villages, de places publiques.
- Création et entretien d'allées de cimetière.
- Travaux de débroussaillage et de fauchage.
- Déneigement.

Les communes se réservent le droit de transférer tout ou partie de ces compétences au SIV de Menat.

Délégation de service assainissement

Monsieur le maire présente à l'assemblée le résultat de la négociation engagée avec la SEMERAP, seule entreprise à avoir répondu à l'appel d'offre lancé pour le renouvellement de la délégation du service assainissement. La SEMERAP assure ce service depuis 32 ans et la population est globalement satisfaite des prestations. Le rapport de la DDAF sur le fonctionnement de la station d'épuration indique la conformité du site par rapport aux règles en vigueur.

Le conseil décide de confier le service assainissement à la SEMERAP.

Logements sociaux

La commune, par l'intermédiaire de l'EPF-SMAF (syndicat de gestion du foncier), a acquis les terrains situés entre la salle des fêtes et la rue du Docteur Bovet pour la réalisation de quinze logements sociaux par l'OPHIS du Puy-de-Dôme. Le conseil adopte ce projet à l'unanimité.

Maison des services publics

Monsieur le maire rappelle que la commune a acquis la maison Martin, rue du Général-Desaix pour recevoir la future maison des services publics. Le Conseil général a en effet choisi la commune de Saint-Gervais pour installer une antenne du département où seront décentralisés ses services hormis ceux déjà implantés à Saint-Éloy-les-Mines et Pontaumur.

Le SSIAD souhaite aussi intégrer le bâtiment car ses locaux actuels deviennent trop exigus.

L'Office de Tourisme aimerait également y disposer de locaux tout comme la commune qui pourrait installer certaines de ses permanences trop à l'étroit dans les étages de la mairie.

Cimetière

Le conseil municipal a décidé de commander un columbarium de douze cases destiné à recevoir les urnes funéraires après incinération. Dans le même temps, un programme de reprise des concessions abandonnées devra être lancé.

Réunion du 25 septembre

Gestion financière de la commune

Compte-tenu du contexte de crise économique d'une part et des conséquences de la politique nationale sur les collectivités locales d'autre part, un débat est ouvert au sein du conseil municipal pour parvenir à la plus grande maîtrise possible du budget communal pour les années à venir. Une étude d'orientation budgétaire est en cours d'élaboration à partir de l'analyse des éléments dont disposent la commission finance et le conseil.

Fonds d'intervention communal (FIC)

Monsieur le maire présente au conseil les nouvelles modalités de financement des projets établies par le Conseil général : le FIC dont l'objectif est de faire évoluer le système d'attribution, peu lisible, des aides aux communes. Ce nouveau dispositif, destiné exclusivement aux communes, entraîne une simplification du régime des aides, une plus grande souplesse de programmation des projets et une meilleure lisibilité des financements. Le conseil a retenu une série de projets à inscrire à ce programme.

Contrat local de développement (CLD)

Pour 2009-2010, plusieurs projets sont inscrits en CLD : la maison des services publics, les entrées de bourg, la signalisation commerciale, le produit pêche.

Subvention aux associations

Le conseil municipal décide d'allouer une subvention de 360 € à l'association Steptonic qui remplace Saint-Gervais en Forme. La présidence de cette nouvelle association est assurée par Madame Carole Robert.

Réunion du 16 octobre

Fonds d'intervention communal (FIC)

Monsieur le maire rappelle à nouveau les modalités du FIC. Il souligne que la construction de logements sociaux et les traverses de bourg ne sont éligibles ni au FIC, ni au CLD mais dans les lignes classiques du budget du conseil général.

Suite à la réunion du 25/09/09, des devis ont été demandés pour permettre à la mairie de déposer au CG les dossiers des projets retenus : des travaux de voirie rurale, les fenêtres de l'école maternelle, la réfection de la toiture de la maison du temps libre et des sanitaires du camping, la création d'un bureau pour la directrice de l'école primaire. La réalisation de ces travaux fera l'objet d'une mise en concurrence des entreprises par le biais d'appels d'offre.

Contrat local de développement

Le conseil décide d'inscrire au programme CLD une liste de projets arrêtée au cours de cette réunion.

La maison des services publics, projet confié à l'OPHIS, pourrait être divisé en plusieurs tranches. Monsieur le maire va lancer une consultation pour recruter un architecte et confier la maîtrise d'ouvrage déléguée. Ces travaux devraient être financés à 80 % répartis entre le FRATT (région), le CLD (département) et la Communauté de Communes Cœur de Combrailles.

La signalisation touristique et commerciale a été maintenue au programme CLD de 2010 ainsi que la mise en place du produit pêche.

Réunion du 04 décembre

Budget supplémentaire

Le conseil approuve le BS 2009 qui s'équilibre à 107 480 € en fonctionnement (à rajouter au 1 471 782 € du budget primitif) et 140 988 € en investissement.

Une vigilance accrue sera apportée sur certains postes de dépenses de fonctionnement (ex : éclairage et chauffage de bâtiments publics)

Logements sociaux

Par contrat entre la commune et l'OPHIS, celui-ci aura la charge de construire un ensemble de 15 logements sociaux sur les terrains situés entre le rue Docteur Bovet et la rue Joseph Hayraud sur une surface de 4564 m².

Les foires 2010

Lundi 18 janvier
Lundis 22 mars et 29 mars
Lundi 17 mai
Lundi 21 juin
Lundi 19 juillet
Lundi 30 août
Lundi 20 septembre
Dimanche 7 novembre
Lundi 20 décembre

Bâtiments communaux

Le conseil municipal décide de demander au gardien de police municipale de faire avec plus de fermeté les états des lieux des bâtiments publics car trop de dégradations sont effectivement constatées après utilisation. ■

Puits et forages à usage domestique.

Ils sont limités à 1000 m³ maximum.

Depuis le 1^{er} janvier 2009, tout particulier utilisant ou souhaitant réaliser un ouvrage de prélèvement d'eau souterraine (puits ou forage) à des fins d'usage domestique doit déclarer cet ouvrage ou son projet en mairie. La déclaration doit être déposée au plus tard un mois avant le début des travaux.

Élagage des arbres.

Le maire peut prévoir d'imposer aux riverains des voies relevant de sa compétence de procéder à l'élagage ou à l'abattage des arbres de leur propriété menaçant la sécurité sur les voies publiques communales. Il est compétent pour établir les servitudes de visibilité qui peuvent prévoir l'obligation de supprimer les plantations gênantes. Amendes possibles pour toute plantation gênante à moins de 2 m de la limite du domaine public routier, voire saisie du juge ou procédure d'office à l'élagage.

Déchets agricoles : pouvoir du maire.

Pour ne pas générer de pollution ou gêne au voisinage, les dépôts de déchets agricoles doivent être implantés conformément au règlement sanitaire départemental. Le maire doit veiller au respect des dispositions prévues et doit faire cesser toute cause d'insalubrité sur le territoire de la commune. Il lui appartient donc d'enjoindre aux propriétaires de dépôts de déchets agricoles de prendre les mesures qui s'imposent. En cas d'infraction, des sanctions pénales sont prévues et constatées par les officiers et agents de police judiciaire.

Tondeuses et nuisances sonores.

Par arrêté du 26 avril 1991, les nuisances sonores induites par les tondeuses de jardin sont passibles d'une amende.

Voici les horaires de tonte autorisés :

- Du lundi au vendredi de 8 h à 20 h
- Le samedi de 9 h à 12 h
- Le dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h.

COMMISSION FINANCES

Les finances de la commune

L'année 2010 marque un tournant dans les finances communales : depuis le début des années 2000, les charges de fonctionnement s'accroissent beaucoup plus vite que les recettes courantes.

Il s'ensuit une baisse conséquente de notre potentiel à autofinancer des investissements et à rembourser des annuités nouvelles. Pour continuer à nous développer et à offrir un bon niveau de service aux gervaisiens, le Conseil municipal doit prendre des décisions pour

améliorer la situation des finances communales.

La commission des finances s'attache à analyser les finances communales, à vérifier les équilibres financiers et à proposer les orientations au Conseil municipal, décideur final.

La conséquence d'une épargne insuffisante serait la difficulté de financer les investissements par manque d'autofinancement. Or, les projets restent nombreux : aménagement de l'immeuble Martin, réhabilitation du camping, sans

oublier la voirie communale, et les réseaux. Certes, il reste possible de réaliser de nouveaux emprunts, mais il faut assurer leur remboursement... avec une épargne suffisante.

Et la suppression de la taxe professionnelle ?

Pour le budget de l'année 2010, la suppression de la taxe professionnelle devrait être compensée intégralement. Pour les années suivantes, les critères de compensation pourront peser lourdement sur notre budget. ■

Les charges de fonctionnement en 2009 : 1 208 000 €



Comme dans toutes les communes, la charge la plus importante provient du poste personnel : c'est près de la moitié des charges de fonctionnement (47 %)

Parmi les autres charges de gestion les plus importantes, nous trouvons les combustibles (chauffage) pour 60 000 €, l'électricité : 52 000 €.

L'ensemble des subventions aux associations s'élève à 32 000 €.

Les charges de fonctionnement ont augmenté, en moyenne, de 4,6 % par an entre 2004 et 2009.

Les impôts locaux représentent 353 000 € : il s'agit ici de la taxe d'habitation, de la taxe foncière sur le bâti et le non bâti.

La taxe professionnelle est encaissée par la Communauté de Communes. Une partie de cette taxe est reversée à notre commune, le montant est resté le même depuis 2001, soit 133 746 €.

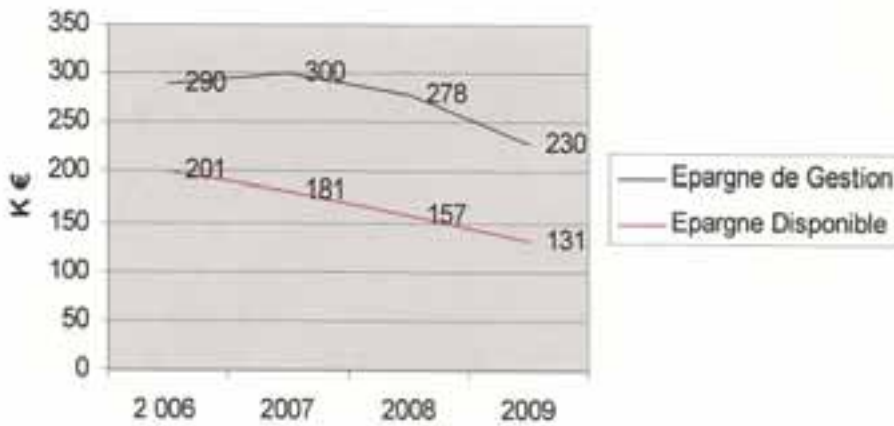
Les recettes courantes ont augmenté, en moyenne, de 2,2 % par an depuis 2005.

Les recettes courantes en 2009 : 1 438 000 €



La baisse de l'épargne disponible diminue depuis 2 ans.

Epargne de gestion et épargne disponible



$$\begin{aligned}
 &\text{Recettes courantes} \\
 &- \\
 &\text{Charges de fonctionnement} \\
 &= \\
 &\text{Épargne de Gestion} \\
 &- \\
 &\text{Annuités} \\
 &= \\
 &\text{Épargne disponible}
 \end{aligned}$$

Taux d'imposition à Saint-Gervais en 2009 (et produit fiscal)

Taxe d'habitation :	10,48%	(112 450 €)
Taxe foncière bâti :	19,32 %	(194 552 €)
Taxe foncière non bâti :	65,73 %	(46 603 €)

Revenu annuel de référence par foyer (imposé et non imposé) en 2007 (470 communes Puy-de-Dôme)

Commune	Classement	Revenu de référence
Marsat	1	53 122 €
Ceyrat	2	35 868 €
Clermont-Fd	182	19 369 €
Saint-Gervais	304	16 346 €

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Éclairage public : une expérimentation en 2010

Dans le cadre de la protection de l'environnement mais aussi dans le cadre de la réduction des coûts de fonctionnement, la municipalité a décidé de réduire la consommation de l'éclairage public.

Avec le choix entre « *tout éteindre ou une lampe sur deux* », c'est la deuxième solution qui a été retenue pour plus de sécurité. Plusieurs rencontres avec les entreprises concernées ont permis de mettre en place une période d'essai concernant le bourg de Saint-Gervais-d'Auvergne qui s'étalera du 1^{er} mars au 31 décembre 2010 afin de mesurer les impacts sur la réduction de l'éclairage public. La mise en place concernera l'extinction d'une lampe sur deux de

23 h à 4 h du 1^{er} mars au 15 juin et de minuit à 4 h du 15 juin au 15 septembre, pour une reprise de 23 h à 4 h jusqu'au terme de l'année 2010.

Les villages ne sont pour l'instant pas concernés pour des raisons techniques,

la seule possibilité étant d'éteindre l'éclairage dans son ensemble.

Les lumières de l'église et du chêne, place de la Liberté, seront totalement éteintes de 23 h jusqu'au soir suivant. ■



AGRICULTURE (COMA)

Bacchus grand lauréat du 23^{ème} concours charolais



Le président JC Gaillard entouré de g. à d. par : M. Gouttebel (président du CG), M. Lallard (sous-préfet de Riom), M. Stéfanini (préfet de la région Auvergne), M. Magner (vice-président du CR), M. Baudot (président du Herd Book Charolais), M. Michel (député de Riom), M. Girard (maire de Saint-Gervais) et M. Souchon (président du CR).

Le 23^{ème} Concours Interdépartemental Reproducteurs de la race bovine Charolaise, reconnu par le Herd Book Charolais, s'est tenu les 7 et 8 novembre derniers à la Halle Cœur de Combrailles de Saint-Gervais.

Comme chaque année, ce très beau concours a su rassembler un nombre important d'animaux et d'éleveurs. 190 bêtes ont ainsi participé aux différents prix organisés tout au long du week-end.

Alors que le monde agricole est confronté à des difficultés de plus en plus grandes, Jean-Claude Gaillard et toute son équipe du Comité d'Organisation des Manifestations

Agricoles ne ménagent pas leurs efforts pour mettre en valeur la race charolaise. Ce concours veut être la vitrine en Combrailles du travail exemplaire de tous ces éleveurs solidaires qui développent en permanence les qualités indéniables de cette race bovine. Michel Girard, maire et conseiller général de Saint-Gervais déclare à ce sujet : «... C'est le rendez-vous incontournable pour les éleveurs. Qualité, traçabilité sont les maîtres mots de leur savoir-faire. Ils sont également un gage de confiance pour les consommateurs. Ce concours est aussi le tremplin pour plusieurs lauréats qui ont su se hisser au plus haut niveau (Paris, Moulins). C'est un grand honneur et une fierté pour les Combrailles... ».



Bacchus, Grand Prix d'Honneur Mâles, accompagné de Michel Boileau (à droite) et Olivier Blanchard (à gauche), s'est illustré en remportant le super prix d'honneur à Moulins.

Une fréquentation du nombre de visiteurs, en augmentation par rapport à l'année dernière, permet d'affirmer non seulement la pérennité de ce concours mais également sa reconnaissance et sa notoriété au plan national. C'est incontestablement l'événement majeur de l'automne gervaisien.

Rendez-vous est donc pris pour l'édition 2010, qui aura lieu les 6 et 7 novembre prochains, dans cette halle qui est devenue l'outil nécessaire, et tellement appréciée aux dires des différents intervenants, à l'organisation d'une manifestation d'une telle dimension. ■



Prix d'honneur veaux mâles

Elvis	Gaec Micaud	Ygrande
-------	-------------	---------

Prix d'honneur veaux femelles

Étoile	Gaec Audinat	Deneuille-les-M.
--------	--------------	------------------

Prix d'honneur junior femelle

Cervoise	Gaec Audinat	Deneuille-les-M.
----------	--------------	------------------

Prix d'honneur junior mâles

Check Up	LPA Durdât-L.	Durdât-Larequille
----------	---------------	-------------------

Prix d'honneur senior femelles

Unétoile	Earl Paponneau	Livry
----------	----------------	-------

Prix d'honneur senior mâles

Bacchus	GIE Charolais Leader	Ste-Christine
---------	----------------------	---------------

Grand Prix d'honneur femelles

Unétoile	Earl Paponneau	Livry
----------	----------------	-------

Grand Prix d'honneur mâles

Bacchus	GIE Charolais Leader	Ste Christine
---------	----------------------	---------------

AGRICULTURE (COMA)

Qualité au concours des haras nationaux

Les participants ont été moins nombreux cette année au concours des chevaux de trait du vendredi 28 août, organisé par les haras nationaux et l'association « *crinière au vent* », mais le public a constaté une sélection très homogène des chevaux présentés et un bel effort des éleveurs en tenue de présentation pour l'occasion.

Un sélectif de 20 juments pour le concours départemental a eu lieu le 12 septembre à Loubeyrat ; les éleveurs de Saint-Gervais se sont favorablement défendus en remportant plusieurs prix :

Gaston Baile enlève le 2^{ème} prix d'ensemble du département pour ses percheronnes.



– Gaston Baile avec le deuxième prix d'ensemble du département pour ses percheronnes, et le premier prix des juments suitées bretonnes pour Rosace.

– Jean Barrat avec le premier prix des pouliches bretonnes avec Samba.

Pour le sommet de l'élevage étaient sélectionnés les éleveurs suivants : Thierry Maume, Célia Bourduge, Benoit Baile, Denis Barrat, Jean Barrat et Gaston Baile. ■

Les résultats :

Un an breton :

1^{er} Uruque St-Dédère à Célia Bourduge ;
2^{ème} Utha de Montaudot à C. Bourduge

Un an percheron :

1^{er} Ubuka des Sagnes à Gaston Baile.

Deux ans breton :

1^{er} Tekila à Denis Barrat ;
2^{ème} Toscane à C. Bourduge.

Deux ans percheron :

1^{er} Toscane à G. Baile ;
2^{ème} Tornade à Thierry Maume.

Trois ans breton :

1^{er} Samba à Jean Barrat (éleveur ayant reçu le prix de championnat) ;
2^{ème} Sirène à Lucas Barrat.

Trois ans percheron :

1^{ère} Sorlan à D. Barrat.

Suitées ardennais :

1^{er} Princesse du Puy à G. Baile.

Suitées breton :

1^{er} Rosace à G. Baile ;
2^{ème} Reine à D. Barrat.

Suitées comtois :

1^{er} Reading à Gérard Chaput.

Suitées percheron :

1^{er} Radieuse d'Ajain à Th. Maume ;
2^{ème} Quetty à G. Baile (éleveur ayant reçu le prix d'ensemble).

Suitées trait :

1^{er} Jonquille du Puy à G. Baile.

COMMISSION PECHE

Le « lagarosiphon major » vaincu ?

L'année 2009 fut marquée par le développement dans les eaux de notre étang communal, d'une plante aquatique particulièrement envahissante, qui affecta la plupart des activités telles que la pêche, et dans une moindre mesure, la baignade.

Cette plante exotique qui porte le nom scientifique de « *lagarosiphon major* » est originaire d'Afrique du Sud, d'où elle a été importée en 1938 pour l'aquariophilie. Il s'agit d'une plante vivace très ramifiée qui, de par la rapidité de sa prolifération, peut occuper à très brève

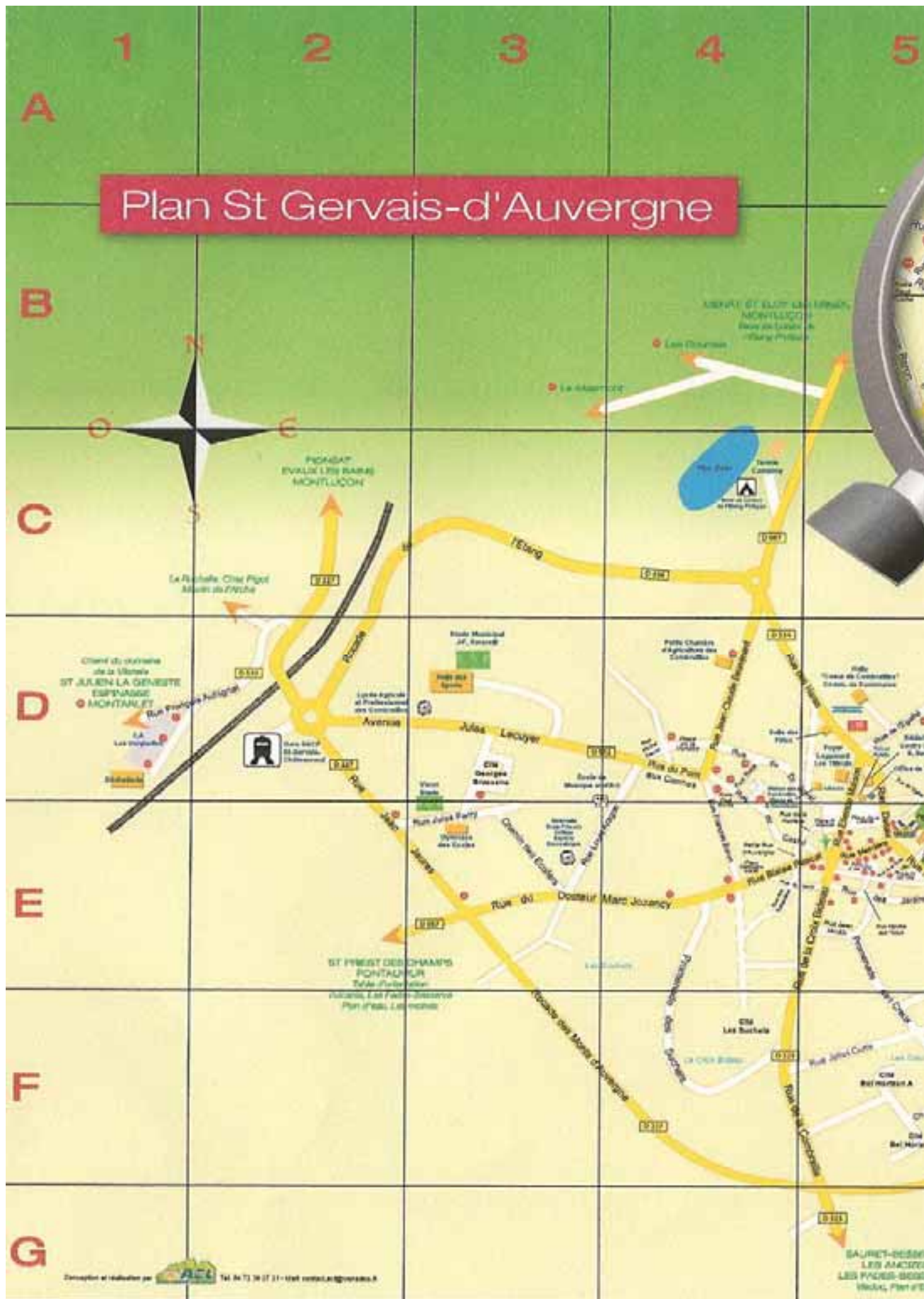
échéance la totalité de la pièce d'eau, et supplanter ainsi la végétation autochtone.

Dans le but d'éradiquer le phénomène, il fut procédé dès la fin de l'automne à l'abaissement du niveau de l'étang jusqu'à la mise à sec de la zone infestée, suivi d'un arrachage méticuleux et de l'évacuation de ce végétal après l'avoir exposé au gel. Quelques travaux de remise en état, de nettoyage et d'entretien de la berge furent effectués en complément de ces opérations, afin de restituer à ce site où il fait bon vivre et se promener l'intégralité de son charme

naturel. La remise en eau est actuellement en cours.

Les quelques désagréments occasionnés par la prolifération de cette plante indésirable n'ont toutefois en rien altéré la santé des poissons ni la motivation de nos fidèles pêcheurs, le produit de la vente des cartes s'élevant à 8155 € en 2009, soit 1120 € de plus qu'en 2008, un budget de 5200 € ayant été consacré à l'empoissonnement.

À noter que l'ouverture a eu lieu le samedi 27 février. ■



Conception et réalisation par  Tel. 04 73 34 07 31 - contact@agpvergne.fr



Le 14 juillet 2008, un ensemble de rues et de places étaient nommées au cours d'une cérémonie officielle. Aujourd'hui, les plaques sont posées.

En voici la liste :

Rues et places nouvellement nommées :

Venelles du Château (petites ruelles en centre-bourg, derrière chez Poumerol) - **E5**

Rue Michel Sauret (ancienne partie haute de l'Avenue de la Gare, entre chez Sauret Fleurs et chez Gauvin) - **D4**

Rue Joseph Hayraud (rue derrière le foyer logement) - **D5**

Rue Mayet de la Vilatelle (rue reliant la voie romaine et la rue du Colombier) - **E5-E6**

Rue Achille Michel (rue reliant la rue Fontaine de la Ville à la rocade des Monts d'Auvergne) - **E6-F6**

Rocade des Monts d'Auvergne (déviation sud reliant la route de Châteauneuf à celle de Saint-Priest) - **F3-F4-F5-F6**

Rocade de l'Etang (déviation nord reliant la gare à la route de Saint-Eloy) - **C2-C3-D2**

Promenade des Suchets (route reliant la cité OPAC à la route de Saint-Priest) - **E4-F4**

Promenade des étangs (ancien chemin de Corre) - **D4**

Route du barrage de Queuille (rue partant de Croix Petite en direction de Talleyrand) - **F6-F7-G7**

Place Germaine Lecas (place de la maison du peuple) - **E4**

Place Paul Roche (place face à la banque Chalus) - **D4**

Square Georges Conchon (anciennement petit square) - **E5**

Rues ayant changé de noms :

Avenue de la Gare devient **Avenue Jules Lécuyer** - **D2-D3**

Rue du Poteau devient **Rue du Docteur Jean-Claude Beaujeard** - **D4**

Rue du plan d'eau (du foyer logement au rond point) devient **Rue des Haras** - **D4-D5**

Route de Châteauneuf devient **Rue Fontaine de la Ville** - **E5**

Route d'Espinasse devient **Rue François Aubignat** - **D1-D2**

Route de Saint-Eloy devient **Route du plan d'eau** - **C4**

Route de Saint-Priest devient **Rue du Docteur Marc Jozancy** - **E3-E4**

Route de Sauret devient **Rue de la Combraille** - **F4-F5**

Infos...

Le syndicat de l'eau délègue ses compétences à la SEMERAP gérant la distribution de l'eau potable et l'assainissement collectif. La SEMERAP fixe les prix de l'eau et possède le service des « *compteurs et facturation* »

Le prix des abonnements en 2010 :
– Abonnement principal : 46,31 € (part SEMERAP, 15,80 € + part syndicale, 30,51 €)
– Abonnement secondaire : 23,23 € (part SEMERAP, 7,90 € + part syndicale, 15,33 €)

Avec l'aide du Conseil général, la commune de Saint-Gervais a acquis un **défibillateur**. Cet appareil est disponible jour et nuit à l'accueil du Foyer Logement. D'un usage très facile, il permet de sauver des personnes faisant un arrêt cardiaque. Toute la population est concernée et nous comptons sur les gervaisiens pour faire circuler l'information. Pour tout renseignement sur son utilisation, s'adresser à la mairie.

Quatre nouvelles associations se sont créées à Saint-Gervais.

- Saint-Gervais Amitiés est présidée par M Guillaume Van Gaal (*voir article page 20*).
- Steptonic prend le relais de Saint-Gervais en Forme et propose des activités de maintien ou de remise en forme. C'est Carole Robert qui en assure la présidence.
- La Confrérie des Epicuriens des Combrailles vous propose de participer à des rencontres gastronomiques et festives. Amateurs de bons vins et de bonnes tables, rejoignez M Revardeau et son équipe.
- Les Con'Brailleurs est une association dont l'ambition est d'organiser des festivals et des soirées musicales dans la région autour des musiques d'aujourd'hui. Maxime Lebaréz et les membres de l'association vont s'attacher à monter une programmation de qualité et vous attendent d'ores et déjà pour une première soirée au mois d'avril.

NOS ASSOCIATIONS

Une trentaine d'associations à Saint-Gervais

Le 14 novembre, la mairie avait décidé de recevoir autour d'un apéritif dînatoire les représentants des associations gervaisiennes et extérieures pour les remercier de l'extraordinaire investissement dont elles font preuve tout au long d'une année.

Saint-Gervais peut, en effet, avoir la fierté d'être une des cités les plus dynamiques du territoire à travers le programme d'animations qu'est capable de proposer notre réseau d'associations. Ce travail valait bien qu'elles soient mises à l'honneur.

La salle des fêtes a accueilli cette cérémonie dans une ambiance festive grâce à la participation d'une jeune chanteuse à la voix remarquable, stagiaire au lycée agricole, et à l'animation proposée par les organisateurs du bal de l'Europe, Sabine et Bernard, et le club de danse Rock Country Sioule de Châteauneuf.

Nos associations seront, à n'en pas douter, bien présentes encore en 2010. Merci à elles. ■

Nom

- 1- Amicale des pompiers
- 2- Amicale des anciens pompiers*
- 3- Amicale Zone 13
- 4- Anciens élèves du CC et du Collège
- 5- Association paroissiale
- 6- Association des Parents d'Élèves (APE)
- 7- Association des donneurs de sang
- 8- Bio Combrailles*
- 9- Civam
- 10- Coma
- 11- Comité des fêtes
- 12- Comité de jumelage*
- 13- Con'brailleurs
- 14- Crinière au vent
- 15- Entente Cœur de Combrailles*
- 16- Épicuriens des Combrailles
- 17- Foyer laïc
- 18- Kundalini yoga
- 19- La Ligue - antenne de Saint-Gervais
- 20- Ligue de Protection des Oiseaux (LPO)
- 21- Saint-Gervais Amitiés
- 22- Saint-Gervais Sympa
- 23- Société de chasse
- 24- Steptonic
- 25- O T Cœur de Combrailles*
- 26- Union Sportive Gervaisienne (USG)
 - USG Basket
 - USG Boxe SF
 - USG Football
 - USG Pétanque
 - USG Tennis

Président

- M. Claude Dequaire
M. Daniel Pinel
M. François-Charles Maestracci
M. Michel Dufal
M. Bernard Dumas
M^{me} Cécile Picard
- M. Michel Dufal
M. Pierre Bouchet
M. Pierre Meurdefroid
M. Jean-Claude Gaillard
M. Julien Legay
M^{me} Danièle Camille
M. Maxime Lebaréz
M. Gaston Baile
- M. Jean-Pierre Revardeau
M^{me} Karine Batifol
M^{me} Pierrette Vélard
M. Eric Aubignat
- M^{lle} Madeleine Chaffraix
- M. Guillaume Van Gaal
M^{me} Nicole Dufal
M. René Chaffraix
M^{me} Carole Robert
M. Bernard Gauvin
M. Patrick Espagnol
M. Florian Ribot
M. Tony Saez
M. Philippe Barse
M. Daniel Grand
M^{me} Brigitte Arnaud

* Associations intercommunales dont le siège est à Saint-Gervais-d'Auvergne.

CÉRÉMONIE

Françoise, Philippe, Jean-Claude et Daniel honorés

Le 12 décembre dernier, quatre serveurs de la commune étaient honorés lors d'une cérémonie de remise de médailles à la halle Cœur de Combrailles.

Daniel Démanèche et Jean-Claude Gaillard, respectivement 3^{ème} adjoint et 1^{er} adjoint au maire de Saint-Gervais d'Auvergne, recevaient la médaille d'argent départementale pour les vingt années passées au service de la collectivité. Après que Michel Girard, maire de Saint-Gervais eut retracé leur parcours personnel et public, c'est à Jean Michel, député de la circonscription de Riom, que revenait l'honneur de déposer au revers de leur veste la médaille d'argent bien méritée.

Françoise Beaumont, bibliothécaire à Saint-Gervais, et Philippe Falatin, employé municipal, étaient à leur tour mis à l'honneur en recevant également la

médaille départementale pour tout le travail fourni à la commune durant ces vingt années. Lucien Lepetit, 4^{ème} adjoint au maire, passait à la loupe leur parcours professionnel et Jacques Bernard Magnier, représentant la Région et très attaché aux Combrailles, leur remettait la médaille ponctuée d'une accolade chaleureuse.

Les deux invités enchaînaient par un discours passionné sur la nécessité de

maintenir en l'état actuel la nature de nos collectivités territoriales en luttant fermement contre la réforme des collectivités proposée par le gouvernement et les conséquences désastreuses qu'elle aurait demain sur notre quotidien.

La soirée s'est poursuivie autour d'une réception amicale au restaurant de la halle autour d'un buffet préparé pour l'occasion par Jean-Luc Mouty.

Félicitations à nos médaillés. ■



Les récipiendaires entourés des élus

CÉRÉMONIE

La cité Georges Brassens a eu 50 ans en 2007

Le quartier de la Cité Georges Brassens a eu le plaisir le 14 novembre 2009 de voir être planté sur sa place l'arbre de l'amitié.

Cette cérémonie avait pour objet de célébrer les cinquante ans de la construction de cette cité de pavillons à

loyer modérés, la première à Saint-Gervais, sur l'initiative de Jules Lécuyer, maire de l'époque, et de son équipe municipale.

En 2008, un repas regroupant les familles originelles de la cité mais aussi celles y résidant actuellement ou ayant habité le quartier s'était déroulé à

l'ancien gymnase dans une ambiance très joyeuse. L'occasion était donnée à de voir des familles se retrouver après bien des années. Tout nos remerciements vont à Odette Besseyre pour le travail accompli à mettre en place un tel projet.

C'est Michel Girard, accompagné de quelques conseillers, qui a donné le premier coup de pelle du trou destiné à recevoir le *Tilleul du Canada*, choisi pour symboliser l'événement en raison de ses qualités de robustesse et de résistance. Les participants étaient bien sûr invités à participer au repas de clôture de la journée, chez Popeye, après l'apéritif pris au centre culturel Robert Bernard. ■



COMMERCES

Deux nouvelles vitrines à Saint-Gervais

Christelle Gonichon a ouvert sa boutique, le **Cellier d'Auvergne**, en 2009. Elle vous propose d'y découvrir toute une gamme de produits de terroir issus de producteurs indépendants et, si possible, locaux. De plus, elle n'hésite pas à mettre en valeur ses produits en proposant une série de services additionnels ou en participant à des foires et marchés. C'est assurément un commerce valorisant pour la commune.



Ce service manquait à Saint-Gervais. Après une analyse montrant une forte demande des jeunes gervaisiens et des élèves du lycée ne pouvant se déplacer à Saint-Eloy, **Fabrice Connor** a eu la bonne idée d'ouvrir une agence de son **auto-école** dans les locaux de M et Mme Duprat, rue Michel Sauret.

Les horaires d'ouvertures sont, pour le moment, les mercredis

ST-GERVAIS SYMPA

Un marché de Noël tout en blanc

Pour la 9^e année consécutive, Saint-Gervais a fêté Noël. Et pour la 4^{ème} fois, c'est dans le confort de la halle Cœur de Combrailles agréablement décorée par les membres de l'association que s'est déroulée cette manifestation.

Le 19 décembre la neige était au rendez-vous, la météo nous annonçait une circulation très difficile (ce qui fut vrai !), mais 25 exposants sont quand même venus, avec parfois un peu de retard (deux défections seulement). C'était compréhensible vu l'état des routes.

Les nombreux chalands ont pu flâner et concrétiser leurs idées cadeaux de dernière minute mais aussi leurs petits plaisirs personnels : dégustation d'huîtres, de vins fins, de miels, de pains d'épices...

À la buvette, le vin chaud, les crêpes et les gaufres ont eu leur succès habituel. Pour le plaisir des enfants et des plus grands, le Père Noël et sa Mère Noël

ont fait de fréquentes apparitions tout au long de la journée avec distribution de friandises.

Vers 17 heures 30, le père Noël, avec sa hotte garnie par les exposants, est monté sur la bascule. Jean-François, responsable de la pesée, nous annonce 102 kilos. C'est Ginette, une gervaisienne qui a été l'heureuse gagnante du contenu de la hotte. Pour nous remercier elle offrait un vin chaud à tous les organisateurs.

L'équipe de Saint-Gervais-Sympa remercie chaleureusement les nombreux bénévoles et les commerçants qui l'ont soutenue et aidée durant cette année 2009. ■

Nos manifestations pour 2010

Jardins en fête, le 23 mai

L'art à portée de main, les 3 et 4 juillet

Brocante, le 7 août

Soirée cabaret, le 13 août

Marché de Noël, le 18 décembre.



COMITÉ DES FÊTES

Retrouvez l'actualité du comité sur www.cdfsaintgervais.fr



Les groupes folkloriques ou de danses traditionnelles ou modernes donnent de la couleur à la fête patronale.

Une fois n'est pas coutume, le comité vous promet une année 2010 chargée et éclectique.

Celle-ci débutera par l'organisation de deux bals ; le 12 février à l'occasion de la saint Valentin (bal gratuit pour les filles) et le 10 avril afin de célébrer le début des vacances scolaires de printemps.

Puis le comité vous donne rendez-vous les 18, 19 et 20 juin pour la fête patronale, véritable événement attendu par tous les gervaisiens. Le week-end sera jalonné de deux bals (gratuit

le vendredi), de deux défilés de chars fleuris (sur le thème des animaux) et d'attractions foraines dans les rues du bourg.

Durant l'été, le comité propose la majorité de ses activités. Parmi celles-ci, l'organisation des deux bals gratuits en plein air du 14 juillet et du 14 août.

Cette année, nous vous présenterons également une nouvelle version de la randonnée surprise qui aura lieu le 1^{er} août en laissant le choix aux participants entre deux parcours d'une quinzaine et d'une vingtaine de kilomètres.

À l'issue de ce périple, les courageux marcheurs seront conviés à un repas suivi d'une soirée dansante.

Enfin, le comité clôturera l'été en apothéose le 21 août par la présentation de la troisième édition du festival Singe'R Ska. Ce festival allie depuis deux ans la qualité d'un spectacle professionnel et la familiarité d'un événement de proximité.

Après cet été chargé, le comité vous donne rendez-vous le 6 novembre pour le bal de la foire agricole.

Encore une fois, le calendrier du comité est bien rempli pour 2010. De plus, les projets affluent parmi les membres afin de proposer de nouvelles manifestations.

De surcroît, l'association est fière d'accueillir parmi ses troupes un nouveau contingent de jeunes gervaisiens motivés avec lesquels, c'est sûr, elle a encore de beaux jours à vivre.

En outre, rappelons que vous trouverez toutes les actualités du comité sur son site internet (www.cdfsaintgervais.fr).

En attendant de vous retrouver, le comité espère vous satisfaire au fur et à mesure de ses manifestations. ■

On doit signaler une entente indéniable entre les différents partenaires gervaisiens dans l'organisation de spectacles musicaux ou la participation à ceux-ci.

L'exemple du groupe gervaisien Skatastrof' au dernier festival Singe'R Ska en est un témoignage.



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'association et les enseignants travaillent ensemble

46 équipes ont participé au concours de belote du 31 janvier 2010.



L'Association des Parents d'Élèves de Saint-Gervais se donne pour objectif de participer à tous les événements qui visent à améliorer la scolarité des élèves (sorties scolaires, activités culturelles, sportives et musicales) en accord avec les enseignants.

Elle accompagne la scolarité de tous les enfants avec le financement de manuels scolaires (dictionnaires, livrets d'activités...) ainsi que par la présence de représentants de parents d'élèves dans les différentes instances des écoles (Conseils d'écoles, conseils de classes, conseil d'administration du collège...).

Pour l'année 2008-2009, nous avons offert à la maternelle du matériel pédagogique, participé au Carnaval et fourni le pique-nique de la sortie scolaire. À l'école primaire, les cotisations ont permis le financement de manuels ainsi que le pique-nique du voyage scolaire. Pour le collège, l'APE a participé à l'achat de livres pour la bibliothèque du CDI, au cross et au voyage en Allemagne. Nous avons offert à chaque élève de 6^{ème} un dictionnaire des synonymes en accord avec les professeurs de français.

Cette année a démarré avec l'élection d'un nouveau bureau mais l'action de l'Association des Parents d'Élèves de

Saint-Gervais ne change pas pour autant.

Nous serons autant présents sur les différentes activités des écoles (Téléthon, Chorale, avec une nouveauté : les calendriers, sorties scolaires...) que dans l'organisation de diverses manifestations au sein de la commune de Saint-Gervais (concours de Belote le 31 janvier, Tournoi de Pétanque le 30 mai...). Le but final de toutes ces manifestations est de nous aider à financer en partie les achats que nous réalisons pour **tous** les enfants des écoles de Saint-Gervais.

À l'heure des nouvelles technologies, l'association a ouvert une boîte mail ape63390@gmail.com. À sa manière, l'APE s'engage dans le cadre du développement durable et se propose de faire parvenir les diverses informations par mail aux adhérents qui auront bien voulu communiquer leur adresse mail.

Un grand merci à Jeanne-Marie, Isabelle, Florence, Chrystelle, Sandra, et les autres, qui en ont fait une association dynamique et active dans la vie de toutes les écoles de Saint-Gervais. ■

ST-GERVAIS AMITIÉS

Une nouvelle équipe pour un nouveau départ

La 1^{ère} réunion constitutive de la récréation de Saint-Gervais Amitiés s'est tenue le 25 avril 2009. Une cinquantaine de participants ont ainsi élu le nouveau bureau et formalisé les statuts.

Guillaume Van Gaal, président, nous dévoile la philosophie et les projets de l'association.

« L'association s'est donnée pour objectif de permettre à ses membres actifs d'entretenir des relations d'amitié par des rencontres aussi fréquentes que possible dans le but de se

connaître davantage et de s'entraider. Nous revenons là aux propos tenus par André Torchin, président fondateur de l'association en 1975.

Au fil des années, la nature des activités avait évolué et le bureau actuel souhaite revenir à cette devise première.

À titre d'exemple, de nouvelles idées ont été proposées en cette première année : informatique, scrabble, tarot, initiation à la cuisine, etc. Toutefois,

ce sont les activités traditionnelles qui prédominent toujours (banquets, voyages, thés dansants et... belote). »

La prochaine assemblée générale se tiendra courant avril au cours de laquelle sera rappelée la philosophie de l'association. L'occasion pour tous les



ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES

Don de sang bénévole : une demande toujours plus forte

Paradoxalement, les fêtes de fin d'année coïncident souvent avec un appel plus pressant de l'Établissement Français du Sang, et l'édition 2009 ne déroge pas à la règle de la demande auprès des donateurs.

Cette période hivernale, qui se concrétise par de nombreux cas de rhume, grippe saisonnière et cette année de grippe A H1 N1, se traduit par une baisse des dons alors que les besoins sont en constante augmentation. Vous avez pu constater que tous les médias relaient cette demande de l'E.F.S.

Heureusement, pour ce qui concerne les collectes de Charensat, Saint-Gervais et Saint-Priest, nous avons à chaque fois de nouveaux donateurs (premier don) et nos résultats continuent à être en légère progression. Il faut poursuivre notre effort, en parler aux plus jeunes, rappeler que le sang et les produits dérivés ne servent pas qu'aux opérés, accidentés, mais aussi (en quantité pratiquement égale) à traiter des maladies très graves telles que le cancer.

Il y a également de plus en plus de personnes âgées qui sont transfusées car le sang que l'on va leur donner leur apportera de l'oxygène dans le cerveau pour garder plus longtemps leurs connaissances et dans leurs muscles pour conserver leur mobilité.

Notre mode de vie a évolué et nous restons globalement en bonne santé plus longtemps.

Depuis le mois d'avril, on peut donner son sang de 18 à 70 ans révolus, une femme peut faire 4 dons par an et un homme 6, le premier don peut s'effectuer après 60 ans.

Je lance un appel à tous ceux qui hésitent : **VENEZ NOUS REJOINDRE !**

Merci aux 317 donateurs qui se sont présentés à nos cinq collectes (Charensat 33, Saint-Gervais 229 et Saint-Priest 57) et parions de faire encore mieux en 2010. Espérant que cette année encore, aucun malade ne manquera de sang. ■

Prochaines collectes

Charensat : jeudi 15 avril

Saint-Gervais : lundis 15 février,
12 juillet, 13 décembre

Saint-Priest : vendredi 8 octobre



Pour l'Établissement Français du Sang (EFS), il est primordial de trouver des donateurs de sang.

Etablissement public sous tutelle du ministère de la Santé, l'EFS a été créé le 1er janvier 2000. Il est l'opérateur unique de la transfusion sanguine en France.

Le site de l'EFS :
www.dondusang.net

ANTENNE DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER

Une très belle journée pour la Ligue et « Vitabulle »

La fraîcheur de ce dimanche matin, 18 octobre 2009, n'a pas empêché une centaine de marcheurs d'entreprendre, d'un bon pied, la randonnée Saint-Priestoise fléchée par Eliane Maignol en direction du « Gour Saillant » et de quelques sites d'anciens moulins locaux.

Chaque étape de la remontée vers le bourg était une découverte avec des commentaires replongeant parfois les participants quelques décennies en arrière.

À l'arrivée, les sapeurs-pompiers montraient leur savoir-faire au-delà des extinctions de feu. Puis vint l'apéritif pour tous et le repas tradition qui regroupa près de 250 convives. Après les remerciements de l'Antenne, se sont succédées les interventions de Bernard Favier, maire et président de la communauté de communes, de Michel Girard, conseiller général, d'Evelyne Favier et Jacques-Bernard Magner, généreux donateurs qui se sont associés aux compliments adressés aux acteurs de la manifestation.

L'objectif « Vitabulle » était manifestement atteint. La prestation des « Crouzadoux », de la « Country » de Châteauneuf, des rencontres sportives ajoutait un plus à l'élan de solidarité de cette journée.

La réunion de bilan programmée le 10 décembre 2009 faisait état d'un bénéfice total de 5 634, 91 € (2 581 € de dons) entièrement reversés au comité départemental de la Ligue contre le Cancer.

« Vitabulle » était une belle cause et le résultat fut à la hauteur de l'enjeu. ■

COMITÉ DE JUMELAGE

En 2010, notre jumelage aura 10 ans

C'est par un très beau week-end end du 29 et 30 mai que nous avons reçu une petite délégation de Hohentengen.

M. Franz Ott, ancien maire, est venu présenter son successeur, M. Peter Rainer, aux maires de notre communauté de communes et aux membres du bureau de notre association.

Le temps trop court ne leur a pas permis de visiter toutes les communes comme M. Rainer le désirait pour sa première visite. Néanmoins, de très bons contacts se sont établis. Le séjour s'est terminé par un repas très convivial au restaurant de la Communauté de Communes.

Du 24 au 27 juillet nous sommes allés à la traditionnelle Fête des Rues de Hohentengen.

À notre arrivée, le maire M. Rainer a tenu à inaugurer avec M. Favier, président de la communauté de communes, sur la place de Charensat à Hohentengen, une plaque indiquant son appartenance à la Communauté de Communes Cœur de Combrailles.

Samedi, par une magnifique et chaude journée, nous avons visité l'église baroque de Zwiefaten, la brasserie de Schussenrieder où nous avons pris notre déjeuner. Puis, la fête des rues, à



Hohentengen, débutant à 16 h 30, nous avons dû prendre la route du retour.

Le stand où nous proposons quelques produits de notre région a comme toujours obtenu un vif succès. Après deux jours de fête et de convivialité, c'est avec un peu de regrets que nous avons quitté nos amis.

Un petit groupe d'enfants du centre de loisirs s'est joint à nous pour le voyage et a poursuivi son séjour jusqu'en fin de semaine.

Nous espérons que pour le prochain voyage, nous serons plus nombreux. Toutes les personnes sont les bienvenues, le Comité de Jumelage est communautaire.

En septembre, comme chaque année, nous avons organisé notre traditionnel et apprécié repas « choucroute ».

Projets 2010

Nous fêterons au début juin les dix ans du jumelage de la communauté de communes Cœur de Combrailles avec le canton de Hohentengen. À cette occasion, c'est nous qui recevrons nos amis à l'occasion d'une belle cérémonie.

Du 27 au 30 août, ce sera à notre tour d'aller à Hohentengen où nous avons été conviés à participer à la rencontre des villes françaises jumelées avec les villes allemandes du canton de Hohentengen. À cette occasion, le groupe « les *Crouzadoux* » se joindra à nous pour représenter nos Combrailles par son folklore.

Le traditionnel repas « *choucroute* » aura lieu, comme à l'accoutumée, en septembre. ■

YOGA KUNDALINI

L'association « Yoga » a vu le jour le 13 décembre 2001. Depuis, elle n'a jamais cessé de fonctionner avec plus ou moins d'adhérents mais avec tout de même un noyau très stable.

Cette association est ouverte aux habitants de la commune, du canton ou plus. Elle a pour but de proposer à des personnes résidant en milieu rural un lieu de rencontre tout en permettant l'apprentissage du yoga. La pratique du yoga ne demande aucune aptitude

particulière et elle est bénéfique à tout âge.

Il existe diverses sortes de yoga. Ici, après avoir pratiqué le yoga-Nidra, nous pratiquons actuellement le yoga-Kundalini qui nous est enseigné par Muriel Tarot, professeur diplômée.

Tous les jeudis soirs de 18 h 30 à 20 h 30, la salle Robert Bernard nous accueille dans une ambiance chaleureuse. C'est alors un grand moment de bien-être, de prise de conscience de soi tant sur le plan physique que psychique.

Seulement, cet enseignement demande de la persévérance, une grande assiduité et les bienfaits ne se font sentir qu'après plusieurs séances.

Beaucoup de personnes sont venues voir, essayer. Mais une séance ou deux suffisent-elles pour connaître cette discipline ?

Le yoga, non seulement c'est une discipline physique sans compétition ni spectacle mais c'est un état d'esprit qui nous garde « *bien dans sa tête, bien dans son corps* ». ■

ANACR ZONE 13

Hommage aux Résistants de la zone 13

Michel Charasse : « *Il n'y a pas de petites blessures contre la République, elles sont toutes mortelles...* ».

Ils étaient venus nombreux en ce jour de 10^{ième} anniversaire, au musée de la Résistance de la place Raymond Gauvin, à l'invitation du bureau de l'amicale des Anciens Résistants et Amis de la Résistance de la zone 13. Parmi eux les fidèles effectuant un pèlerinage supplémentaire, en quête d'un détail qui avait pu leur échapper ou bien la curiosité de celles et ceux qui n'avaient pas franchi le seuil du musée pour une raison ou pour une autre. Les associations, les élus avaient également répondu à l'appel. Bon nombre de personnalités avaient tenu à être présentes à ce

À la salle des fêtes, quelques unes des personnalités présentes ont bien voulu faire part de leur sentiment et enrichir le contenu de ce 10^{ième} anniversaire de l'ouverture du musée. En premier lieu Michel Girard, maire, conseiller général, représentant le président de l'assemblée départementale, Jean-Yves Gouttebel. Il saluait le travail de l'amicale de la zone 13 et la valeur pédagogique du musée, les témoignages de la terre de résistance des Combrailles.

Jean-Robert Lindron, président du CODURA adressait ses compliments à F.-C. Maestracci pour le travail accompli. Sans vouloir ranimer la haine entre les peuples, les jeunes générations

mouvements de résistance dans les Combrailles. Il rendait enfin un hommage vibrant aux anciens résistants, aux cadets, aux amis et aux intellectuels qui œuvraient pour que le mot résistance ne tombe pas dans l'oubli.

En termes forts, Michel Charasse, ancien ministre, sénateur-maire de Puy-Guillaume a rappelé le poids de l'oppression allemande et de la collaboration sur l'Auvergne toute entière durant le gouvernement de Vichy. Ceci explique sans doute la concentration de mouvements de Résistance dans notre région. Et l'orateur de dire la nécessité de ne pas céder à la facilité, au confort apparent. D'autres épreuves identiques peuvent nous accabler. Il reprenait les propos du Président Mitterrand à l'Assemblée Nationale après l'assassinat d'Allende "pas de petites blessures contre la République, elles sont toutes mortelles". D'où son appel à la vigilance.

Jean Michel (député) : « *Le devoir de mémoire doit être confié, en priorité, à l'école de la République* ».

Le député Jean Michel a conclu la manifestation en reprenant plusieurs thèmes évoqués par les intervenants qui l'avaient précédé. L'effort militant des Anciens Résistants et des Amis de la Résistance mérite une forte reconnaissance, ne pas oublier non plus, les "sans grades", la population qui a aidé la Résistance. Le musée est un support de qualité pour la transmission du devoir de mémoire. Mais cette lourde mission doit être confiée prioritairement aux enseignants et à l'école de la République.

Après les félicitations adressées à J.-R. Lindron pour sa promotion dans l'ordre de la légion d'honneur, c'est autour d'un verre amical que s'achevait cette manifestation qui marquera dans l'histoire du musée de la zone 13. ■



Serge Godard, maire de Clermont-Fd, a dit son plaisir d'avoir été choisi comme parrain de cette cérémonie.

10^{ième} anniversaire. Accueillis par le président F.-C. Maestracci et ses proches collaborateurs, les visiteurs du jour ont parcouru les vitrines du musée. Les questionnements et les échanges étaient fort nombreux. C'est au centre culturel Robert Bernard que s'est poursuivie la manifestation avec la projection commentée de deux réalisations audiovisuelles sur l'activité des maquis de la zone 13 au moment de l'occupation. Projections qui font référence puisqu'elles ont été souvent évoquées dans la clôture de la soirée.

doivent savoir que durant la période sombre de la Deuxième Guerre mondiale, une partie des français, résistants, ont lutté contre les nazis, au péril de leur vie tandis que d'autres, les miliciens en particulier, les dénonçaient et collaboraient avec l'ennemi.

Serge Godard, maire de Clermont-Fd a dit son plaisir d'avoir été choisi comme parrain de cette cérémonie. C'est au cours de ses visites successives dans la région de Saint-Gervais qu'il a pu mesurer l'importance de l'activité des

SICTOM DES COMBRAILLES

Un compte-rendu sur le suivi qualité/quantité a été réalisé

Le Sictom des Combrailles a réalisé un suivi à la fois qualitatif et quantitatif sur les emballages propres et secs dans les bacs et sacs jaunes sur la commune de Saint-Gervais sur une tournée complète dans la nuit du 20 au 21 octobre 2009.

Ce suivi a été réalisé par Monsieur Cyril Brunel sur l'ensemble du bourg de Saint Gervais. Il a été effectué de nuit pour des raisons pratiques :

- Cela permet de ne pas gêner ou retarder les agents de collecte,
- Cela permet d'avoir suffisamment de temps pour examiner chaque sac et bac.

Qualité du tri constatée

La qualité du tri est plutôt satisfaisante, surtout au niveau des sacs individuels.

Au niveau des bacs de regroupement (19 bacs), la qualité est plutôt bonne puisque seulement 4 bacs ont été mal notés, soit 21 %. Les erreurs les plus fréquentes sont la présence de plastiques indésirables et surtout de papiers souillés. Il a également été constaté une part plus importante de verre que lors des précédents suivis.

Au niveau des sacs individuels, la qualité est meilleure, puisque moins de 3% des sacs présentent des erreurs graves comme la présence d'ordures ménagères ou de verre. Pour le verre, seulement 3 sacs sont concernés. En revanche, il a été constaté qu'un grand nombre de sacs contenaient des plastiques indésirables, des papiers souillés et du polystyrène.

Quantités collectées

Les quantités collectées sont très satisfaisantes. En effet, lors de ce suivi, il a été constaté que près de 85% des bacs étaient remplis à plus de moitié, ce qui correspond à la moyenne des précédents suivis.

Actions à envisager

D'après les résultats de ce suivi, les actions à entreprendre se limiteront à une sensibilisation très ciblée pour les quelques points problématiques. Il s'agit des points de collecte comportant du verre et des ordures ménagères, mais également quelques points où les sacs contenaient uniquement du papier absorbant. ■

COMMUNAUTE DE COMMUNES

Le tourisme réorganisé

Dissolution de l'OTI Cœur de Combrailles et création de l'OTC des Combrailles et de l'association Animation Cœur de Combrailles.

Le 1^{er} janvier 2010, le tourisme des Combrailles a opéré un tournant décisif dans son évolution. Le 31 décembre 2009, l'Office de Tourisme Intercommunal (OTI) Cœur de Combrailles a été dissout pour laisser place, à l'Office de Tourisme des Combrailles (OTC). Les bureaux de Saint-Gervais et Château-neuf sont devenus des points d'accueil de cet OTC.

Cet Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC) est présidé par **Jean-Yves Nedellec** et **Anne-Marie Muratori** occupe le poste de directrice.

Concernant les missions, jusqu'au 31 décembre, l'OTI remplissait quatre : l'accueil, l'information, la promotion et l'animation. Au 1^{er} janvier, l'OTC a, quant à lui, repris les trois premières. Pour pérenniser la dynamique festive mise en place depuis quelques années, l'association « **Animation Cœur de Combrailles** » (ACDC) a été créée le 23 novembre 2009 sous l'impulsion de la Communauté de Communes. Le 7 décembre, le bureau a été élu avec **Bernard Gauvin** comme président de l'ACDC. Cette nouvelle association a pour but : le développement, l'organisation, la mise en œuvre et la promotion de manifestations touristiques et de loisirs sur le territoire de Cœur de Combrailles et ses environs. Ainsi dès cet été, elle proposera un programme d'animations aux résidents et touristes de

Cœur de Combrailles qui, nous l'espérons, seront nombreux à participer.

Pour information, c'est désormais à l'**Animation Cœur de Combrailles** que les associations du territoire pourront communiquer leurs manifestations pour les faire paraître dans les différents supports de promotion. Pour ce faire, leurs responsables devront contacter l'animatrice, **Julie Blanchon**, par mail posteanimation@orange.fr ou par téléphone au 04 73 86 41 82/04 73 85 80 94 (ces numéros, de l'APAC et de l'office, sont à contacter provisoirement en attendant l'attribution d'une ligne fixe propre à l'ACDC).

Petit rappel, pour le programme mensuel Autant Com'brailles, les données devront être transmises avant le 15 du mois précédant sa parution. ■

COMMUNAUTE DE COMMUNES**Améliorer l'habitat : économiser l'énergie.**

Propriétaires de logements en résidence principale, que ce soit votre habitation ou celle d'un locataire ou futur locataire à l'année, la Communauté de Communes a décidé, en partenariat avec l'État, l'Anah et le Conseil général, de mettre en place un Programme d'Intérêt Général (PIG).

Économies d'énergie et développement durable sont les maîtres mots de cette action qui permettra de financer en complément de travaux d'économies d'énergie, des projets plus conséquents de réhabilitation de vos logements.

Vous avez un projet de travaux, renseignez vous lors de permanences en mairie ou à la Communauté de Communes Halle Cœur de Combrailles à Saint Gervais d'Auvergne.

Un conseiller habitat du PACT Puy-de-Dôme vous recevra et vous donnera des conseils administratifs, techniques, financiers. Une visite de votre logement vous sera proposée.

Vous pouvez également prendre contact avec :

– M. Jean-Claude Gaillard et Daniel Démanèche, correspondants communaux la Communauté de Communes, ou le PACT Puy-de-Dôme.

Communauté de Communes :
04 73 85 84 58.

PACT Puy-de-Dôme :
04 73 42 30 80. ■

Le point Visio-Public à la Halle

Un appareil aussi simple d'utilisation que le téléphone, situé dans un local confidentiel de la Halle Cœur de Combrailles. Un agent peut vous aider et vous mettre en confiance lors de votre première utilisation. Vous entrez en contact directement avec les services publics à des horaires prévus à cet effet.

Le conseiller du service demandé est à votre disposition en direct sur l'écran.

Renseignements et liste des services au
04 73 85 84 58
ou sur le site www.auvergne-pvp.com

Les services :

CAF
ADIL (info énergie)
URSSAF
ERDF-GRDF
CIO (orientation et formation)
PÔLE EMPLOI
CDIFF...



Communauté de Communes
Cœur de Combrailles
Rue de l'Égalité
63390 SAINT-GERVAIS-D'Auvergne
Tel : 04 73 85 84 58
Site internet : <http://www.coeurdecombrailles.fr>

Programme d'Intérêt Général pour des logements économes en énergie et adaptés aux besoins actuels

Vous souhaitez réaliser des travaux dans votre logement, dans un logement que vous louez, dans un logement qui est vacant, dans un logement que vous souhaitez acquérir pour l'habiter.



Renseignez vous : PACT Puy de Dôme
Maison de l'Habitat et du cadre de Vie
129 Avenue de la République
63028 Clermont-Ferrand Cedex 2
Tél : 04 73 42 30 80
Fax : 04 73 42 30 84
Courriel : pact-arim63@wanadoo.fr

Permanences de réception des propriétaires :

Une permanence fixe se tiendra tous les 2^{èmes} lundis de chaque mois à la Communauté de Communes « Halle Cœur de Combrailles » (04 73 85 84 58) de 10h à 12 h.

Pour le 1^{er} semestre elles auront lieu les 8 mars, 12 et 26 avril et 10 mai 2010.



La prévention, c'est ...

La réduction à la source

C'est encourager la conception et la mise sur le marché de produits et services minimisant au maximum la production de déchets aussi bien d'un point de vue qualitatif que quantitatif.

L'évitement à la consommation

C'est stimuler une consommation durable et responsable des produits et services.

L'évitement à l'abandon

C'est encourager la mise en place de circuits alternatifs de réutilisation et de réemploi.

Geste 1 : Choisir le bon conditionnement et le bon produit

Privilégier les achats en vrac, à la découpe, les écorecharges, les produits concentrés, les produits à longue durée de vie ou de conservation. Privilégier les produits réutilisables plutôt que jetables. Eviter les produits sur-emballés

Geste 3 : Stop Pub !

Ces courriers non adressés (prospectus, publicités, ...) correspondent en moyenne chaque année à 40 kg par foyer. J'évite ce gaspillage en apposant un Stop-Pub sur ma boîte aux lettres.

Geste 5 : Boire l'eau du robinet

Stop aux bouteilles d'eau en plastique ! Pour moins de plastique dans les poubelles et moins de pollution liée à leur transport et à leur recyclage.

Geste 7 : Réutiliser ce qui peut l'être

Offrir une seconde vie à ces objets ! Pour cela plusieurs solutions : la réparation, la réutilisation, le réemploi, la vente d'occasion, le don, le troc, l'échange ou la location.

Geste 9 : Choisir des produits avec écolabels

En choisissant en priorité les produits portant un écolabel environnemental officiel, j'ai la garantie des mêmes performances d'usage qu'un produit classique équivalent mais avec un moindre impact sur l'environnement



« Agir pour moins de déchets ».

La production de déchets aussi bien d'un point de vue qualitatif

« Des 10 gestes de prévention proposés »

Geste 2 : Sacs réutilisables

Le sac plastique met entre 200 et 400 ans pour disparaître. Non biodégradable, la majorité des sacs ne peut être ni recyclée ni transformée.

Geste 4 : Limiter les impressions

Imprimer un document que si nécessaire, Privilégier l'impression recto-verso, la dématérialisation des factures... Réutiliser les feuilles imprimées en papier brouillon.

Geste 6 : Economiser les piles

Privilégier les appareils mécaniques, fonctionnant sur secteur ou avec d'autres énergies. A défaut, opter pour des piles rechargeables. En fin de vie, déposer celles-ci dans un point de collecte.

Geste 8 : Fabriquer du compost

Grâce au compostage, on obtient un amendement naturel gratuit qui permet de réduire la quantité et le transport des ordures ménagères résiduelles orientées vers les incinérateurs ou centres d'enfouissement

Geste 10 : Gestes alternatifs

Faire soi-même ses produits alimentaires (yaourts, pizza, pain, ...), cadeaux de places de ciné, de bons d'achats ou encore rechercher des produits alternatifs : remplacer les couches jetables par des couches lavables.

Calendrier du tri 2010 ST GERVAIS D'Auvergne



Le tri, c'est facile !

LES PLASTIQUES RECYCLABLES ET RECYCLÉS :

Collecte des sacs jaunes les **mercredis** une fois tous les 15 jours. : **dates en rouge**



Bouteilles de produits alimentaires (Eau, Lait, Jus de fruit, Soda, Huiles végétales, Mayonnaise, etc.)



Bouteilles de produits ménagers (Liquide vaisselle, Produits pour le sol, Lessive, Eau de Javel, etc.)



Flacons de produits d'hygiène (Shampooing, gel douche, bain moussant, etc.)

JANVIER						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

FEVRIER						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28

MARS						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

LES PLASTIQUES NON RECYCLÉS



ALU ET PET



FILM ET SACS EN PLASTIQUE



POTS DE PRODUITS LAITIERS



BARQUETTES EN POLYSTYRENE



BOÎTES EN PLASTIQUE



VERRERIE EN PLASTIQUE



PLAQUETTES DE MÉDICAMENTS



POTS DE PEINTURE

CES EMBALLAGES NON RECYCLABLES DOIVENT ÊTRE DÉPOSÉS DANS VOTRE POUCELLE TRADITIONNELLE

AVRIL						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

MAI						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

JUIN						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

SICTOM DES COMBRAILLES — Tél. : 04.73.85.95.74

Calendrier du tri 2010 ST GERVAIS D'Auvergne



Le tri, c'est facile !

LE VERRE : RECYCLABLE A L'INFINI

RAPPEL : Les sacs jaunes doivent être sortis la veille de la collecte.



Le verre d'emballage (bouteilles, canettes, pots et bocaux), est le seul verre recyclable. Pour être recyclés, ces emballages doivent être vides et sans bouchon et être déposés dans des colonnes à verre.



A St Gervais, ces conteneurs sont situés :
- au camping ;
- place du foirail ;
- place des anciens combattants ;
- gare SNCF ;
- à la déchèterie.



La porcelaine, la faïence, la vaisselle, les ampoules, et tous les verres spéciaux ne doivent pas être déposés dans les colonnes à verre. Ces déchets sont acceptés dans votre poubelle traditionnelle et à la déchèterie.

JUILLET						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

AOÛT						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

SEPTEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

OCTOBRE						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

NOVEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

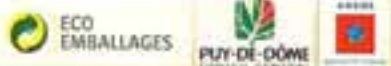
DECEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	



LE POLYSTYRENE :

Le polystyrène est un plastique non recyclable. Quelque soit sa forme (barquette, cale d'emballages, etc.) il doit être déposé dans votre poubelle traditionnelle.

Un doute, une question, n'hésitez pas à contacter :
SICTOM des Combrailles
Hôtel de ville 63 700 Montaigut en Combraille
Tél. : 04.73.85.95.74



La vie de la commune

Du secrétariat à l'animation en passant par la culture, l'accueil ou l'entretien, la commune dispose d'un effectif de vingt deux employés.



La bibliothèque

«... la République signa sa naissance de trois mots : Liberté, Egalité, Fraternité.

Avec « Solidarité », ces trois mots sont de plus en plus d'actualité et il serait temps que l'on s'en souvienne ... »

Michel Girard.



L'accueil du camping municipal sous la neige.



La garderie